



Changement de statut visiteur (carte de séjour)

Par **MOMO**, le **03/06/2009** à **20:04**

Bonjour, je suis de nationalité Algérienne, âgé de 35 ans j'ai 9ans sur le territoire français je suis rentré avec une visa de courte séjour, mais avec une longue démarche j'ai eu ma première carte de séjour mais qui porte la mention visiteur que dois-je faire? pour avoir une carte de séjour vie privée et familial et qui porte la mention salarié !!
comme vous le savez j'ai pas de ressources et je suis héberger et Travailleur Solidaire pendant 9ans chez une Association caritative aidez moi SVP !!!! Pour les Algériens et les tunisiens c'est 10 ans de présences pour avoir une Carte de séjour vie privée et familial ? Est-ce que en 2010 j'ai le droit de changer mon statut Visiteur est que la Préfecture de Police de Paris m'autorise à travailler ? Merci d'avance à très bientôt